

> Pour faciliter la saisie des vœux de formation sur GAIA, l'enseignant coordinateur *Collège au cinéma* complète ce document et le remet au chef d'établissement.

Attention, cette fiche est un document de travail à usage interne à l'établissement.

C'est le chef d'établissement qui procède à l'inscription collective des enseignants au stage du Plan Académique de Formation, prévu sur le temps scolaire les 9, 13 et 15 octobre 2026. Le stage permet de voir tous les films au programme et d'acquérir des compétences dans le domaine cinématographique et sur les 4 œuvres programmées, grâce aux interventions de spécialistes du cinéma. Cette formation est organisée par Cinémas 93 en partenariat avec la Daac.

L'inscription à la formation est obligatoire pour participer à *Collège au cinéma*, pour chaque enseignant participant (un enseignant par classe inscrite).

La campagne d'inscription sur Gaia est ouverte du 30 août 2026 au 14 septembre 2026.

NB : Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.

> Pour inscrire les enseignants sur Gaia, deux étapes indispensables :

- 1) L'enseignant coordinateur complète et transmet ce présent document au chef d'établissement, pour faciliter la saisie des professeurs concernés :

Niveau de classe inscrite à <i>Collège au cinéma</i>	Nom et prénom des enseignants à inscrire à la formation
	1
	2
	3
	4
	5

Le chef d'établissement se connecte sur GAIA VERT (GAIA RESPONSABLE), muni du code chef d'établissement, pour procéder à l'inscription :

26A0240237

91659 EAC-CP0802 COLLEGE AU CINEMA EN SEINE SAINT DENIS 93

> Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

CINÉMAS 93

Anouk BROSSOLLET, Coordinatrice Collège au Cinéma – 06 95 09 25 59 - anoukbrossollet@cinemas93.org